

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2023-15

En exercice 18

Présents 11

Votants 14

Séance du 11 avril 2023

Date de la Convocation

03/04/2023

Date de l'affichage

03/04/2023

L'an deux mil vingt-trois,

et le onze avril,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération :

Avenant marché de travaux Vercia

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD,

Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD,

Claudine MARCHAND, Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Sébastien BLANCHON (pouvoir à P. ECOCHARD), Thomas GAND

(pouvoir à I. ROUCHE), François-Damien GROS, Nelly GUICHARD, Christopher

HAUBRUGE, Valérie PAROLA, Anthony LAINE (pouvoir à JL ROCHET).

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Monsieur l'Adjoint expose de la nécessité de modifications de travaux de maçonnerie avec :

- sur le lot gros œuvre des travaux supplémentaires afin d'évacuer l'eau d'infiltration de la cave de la mairie annexe, la fourniture et la mise en place de caniveaux devant la porte créée avec raccordement sur regard EP existant et des travaux en moins notamment sur le linéaire de fouilles en tranchées pour le réseau chaufferie ;
- sur le lot charpente bois/couverture et isolation des modifications concernant la porte d'accès aux combles de la mairie annexe et de la porte traversante ainsi qu'une marche supplémentaire du fait de l'isolation en plancher ;
- sur le lot menuiseries extérieures une plus-value pour modification de fournisseur afin de répondre aux délais demandés par la commune.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'Adjoint ;

Vu les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application de la délibération du conseil municipal n° 2022-21 du 23 mai 2022,

Vu la délibération n° 2020-18 du conseil municipal du 23 mai 2020 relative aux délégations au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu les délibérations n° 2022-39, n°2022-45, n°2023-05 et n°2023-08 du conseil municipal relatives aux avenants,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DECIDE de conclure les avenants ci-après détaillés avec les entreprises attributaires dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de rénovation BBC mairie annexe Vercia et Salle des Fêtes.

Lot n° 2 – Gros Œuvre / démolitions

Attributaire : SAS PALANGHI

Marché initial du 2 juin 2022

Montant initial : 46 068.76€ HT

Avenant n° 1 : -484.95€ HT

Avenant n° 2 : + 41.08€ HT

Nouveau montant du marché : 45 624.89€ HT

Lot n° 3 – Charpente bois / couverture et isolation

Attributaire : GAUTHIER SARL

Marché initial du 2 juin 2022

Montant initial : 43 966.65 €HT

Avenant n°1 : + 840.00 €HT

Avenant n°2 : + 660.00€ HT

Nouveau montant du marché : 45 466.65€HT

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 039-200063212-20230411-2023_15-DE



Lot n°4 – Menuiseries extérieures

Attributaire : MENUISERIE COINCENOT

Marché initial du 2 juin 2022

Montant initial : 83 192.04€ HT

Avenant n° 1 : + 1580.00€ HT

Nouveau montant du marché : 84 772.04€ HT

AUTORISE La Maire à signer les avenants considérés ainsi que tous documents s’y rapportant pour leur exécution.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 11/04/2023

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

